

Cave coopérative de Gallician

Désignation

Dénomination de l'édifice :

Établissement vinicole

Précision sur la dénomination de l'édifice - hors lexicque :

Coopérative vinicole

Titre courant :

Cave coopérative de Gallician

Localisation

Précision sur la localisation :

Anciennement région de : Languedoc-Roussillon

Lieu-dit :

Gallician

Adresse de l'édifice :

Costières (avenue des) 128

Historique

Siècle de la campagne principale de construction :

3e quart 20e siècle

Année(s) de(s) campagne(s) de construction :

1952

Auteur de l'édifice :

[Floutier Henri \(architecte\)](#)

Description historique :

Cave coopérative pilote, liée à la création de l'appellation d'origine Costières du Gard, la cave de Gallician, fondée en 1948, est réalisée par l'architecte Henri Floutier et mise en service seulement en 1952. Le bâtiment d'origine a été complété par 4 vaisseaux de chais transversaux cantonnés de grands chais longitudinaux, placés dans le prolongement des pavillons latéraux et 16 cuves cylindriques extérieures semi-enterrées en béton. La cave est toujours en activité en 2013 après l'absorption de la cave d'Aimargues en 2007 ; à l'intérieur, les équipements sont maintenus à la pointe du progrès technique.

Description

Commentaire descriptif de l'édifice :

Henri Floutier a signé à Gallician une oeuvre originale qui se détache de tout ce qui a pu être réalisé jusqu'à cette date. Seuls les quais de réception laissent deviner la fonction du bâtiment. Il a conçu une cave double symétrique, composée de 2 pavillons monumentaux placés de part et d'autre d'un corps central plus bas qui abrite les



À propos de la notice

Référence de la notice :

EA30000022

Nom de la base :

Patrimoine architectural (Mérimée)

Date de versement de la notice :

2013-10-18

Date de la dernière modification de la notice :

2019-12-23

Nom du rédacteur :

Sauget Jean-Michel, Wienin Michel, Clier Josette

Copyright de la notice :

© Monuments historiques

bureaux et le magasin de vente. Les deux grands pavillons latéraux abritent chacun une salle de réception et de pressurage ; à l'avant, placés perpendiculairement et centrés sur la façade, de grands quais de réception sont protégés par de vastes auvents rectangulaires en béton soutenus par une rangée de colonnes axiales. A la verticalité des pavillons répondent les lignes horizontales des quais, en avancée dans la cour. Une série de pilastres divise la façade du corps central en 5 panneaux réguliers surmontés par une corniche lisse. Une série de fenêtres carrées, disposée sous la corniche, éclaire l'étage carré couvert d'un toit à longs-pans. Sous les baies de l'étage, le mur est revêtu d'un plaquis de galets dorés, provenant des Costières, disposés en arrêtes de poissons, rappelant l'architecture vernaculaire des Costières. Un bandeau courant surmonte les fenêtres du rez-de-chaussée et se poursuit, de part et d'autre, pour traverser les façades des pavillons. Les façades des pavillons sont composées sur un rythme ternaire ; une immense baie verticale occupe le panneau central, cantonnée de 2 pilastres qui coupent le bandeau sous la corniche. Cette baie, divisée par deux meneaux en béton, éclaire une grande cage d'escalier. De part et d'autre, 2 grands panneaux, simplement ajourés en partie basse par quelques baies, sont également revêtus de plaquis de galets disposés en arrêtes de poissons. Pour rompre la monotonie de ce dispositif, en raison de la grande hauteur des panneaux, deux registres de galets, posés en assises horizontales sur 5 rangs, subdivisent ces panneaux verticaux. Les larges corniches plates qui somment les murs masquent les toits à croupes des pavillons. Le logement de fonction occupe une petite maison placée sur le côté de la parcelle. Les chais de logement du vin sont installés à l'arrière : longitudinalement, dans le prolongement des pavillons et perpendiculairement entre les 2, créant une surface couverte considérable. Les derniers agrandissements se font avec des cuves rondes disposées en périphérie de la parcelle.

Protection

Observations concernant la protection de l'édifice :

Labellisé par la Commission Régionale du Patrimoine et des Sites du 14 février 2013

Statut juridique

Statut juridique du propriétaire :

Propriété privée

Références documentaires

Date de l'enquête ou du dernier récolement :

2013

Copyright de la notice :

© Monuments historiques

Date de rédaction de la notice :

2013

Noms des rédacteurs de la notice et du dossier :

Sauget Jean-Michel, Wienin Michel, Clier Josette

Cadre de l'étude :

Label XXe

Typologie du dossier :

Dossier individuel

Accès Mémoire :

LABELXX-LR